



GARDEN
DIJON MÉTROPOLE
VILLA

L'ÉLÉGANCE AU QUOTIDIEN
Un art de vivre raffiné
entre nature et ville



CADRE
PRIVILÉGIÉ



ARCHITECTURE
RAFFINÉE



CONFORT
DURABLE



VÉHICULE
EN AUTOPARTAGE
CITIZ

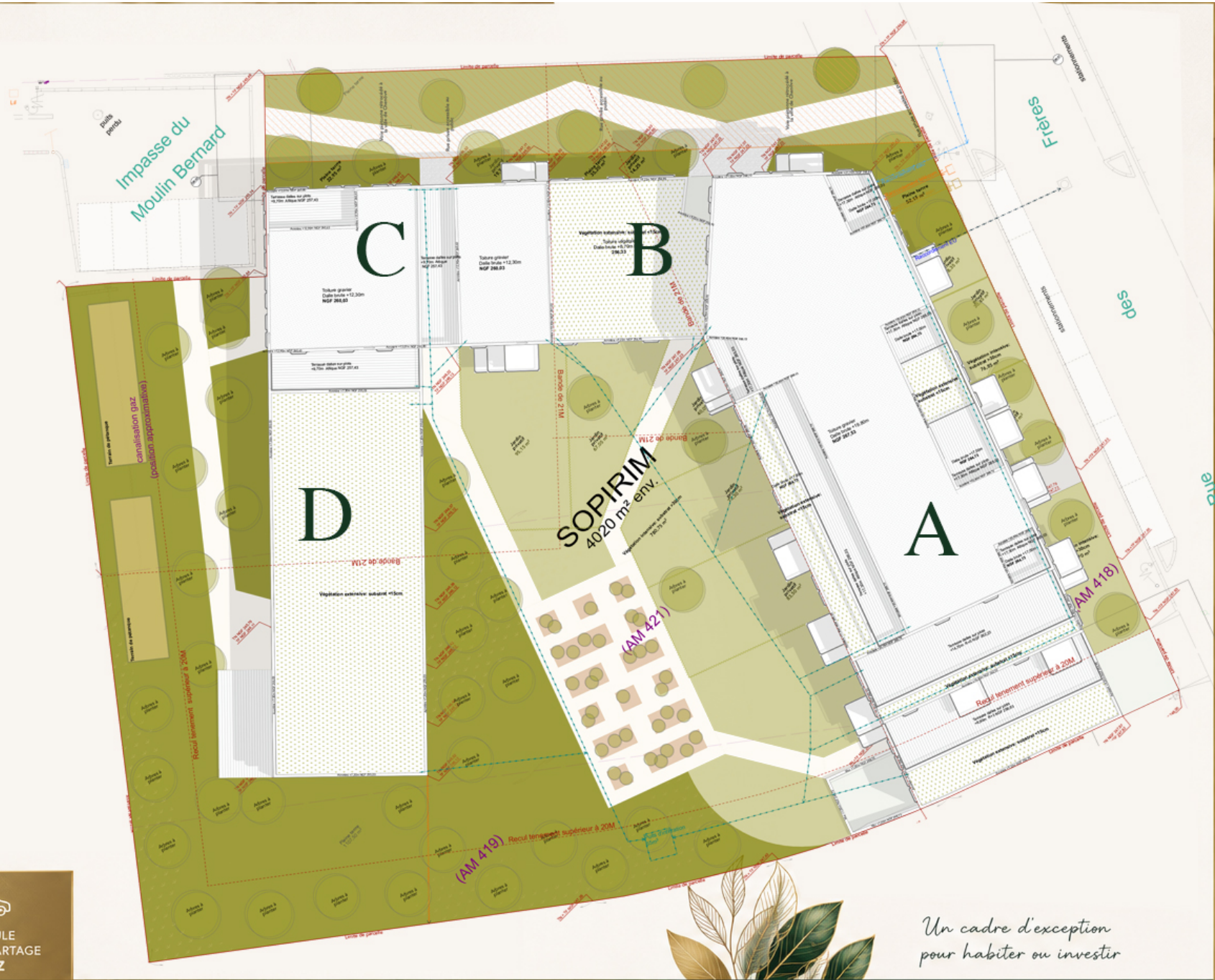
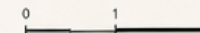


AVERTISSEMENT

Les cotes et les surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variation dans les tolérances du contrat. Les gaines techniques, faux plafonds, soffites connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou même d'être créés. La représentation des éléments de cuisine ou salle de bains n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les équipements définis dans la notice descriptive sont contractuels. La représentation graphique des sols, des haies et des arbres est purement symbolique et n'a pas de caractère contractuel. Les cercles et rectangles en pointillés figurant sur le plan, représentent les aires de manoeuvres pour les personnes à mobilité réduite. La surface de placards est incluse dans la surface de logements.

ÉCHELLE

1 : 50



Un cadre d'exception
pour habiter ou investir